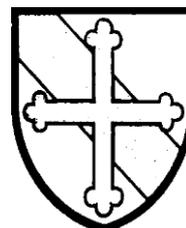


COMMUNE DE  
SULLENS

**BUDGET 2022**

Préavis 7/2021



# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE	5
2. FINANCES	6
3. DOMAINES ET BATIMENTS	7
4. TRAVAUX	9
5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	11
6. POLICE	11
7. SÉCURITÉ SOCIALE	12
8. SERVICES INDUSTRIELS	12
9. PLAN DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	13
10. CONCLUSION	13



## **B U D G E T 2022**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le budget de l'année 2022 selon le règlement du 14.12.1979 sur la comptabilité communale.

Nous vous rappelons que le taux d'impôt sur le revenu pour les personnes physiques, ainsi que sur le capital des personnes morales a été fixé à 64 points dès 2022, soit une baisse de 4,5 points qui ont été répercutés tant dans les encaissements, que dans les dépenses.

Les contributions au Canton (péréquation, transports, police, social, santé publique) restent importantes et sont annoncées en hausse, à savoir CHF 1'892'000.- contre CHF 1'680'000.- prévus pour 2021. Cette augmentation est due au classement de notre Commune dans le cadre de la péréquation qui est directement en rapport avec l'encaissement des impôts, ainsi que de l'augmentation constante des charges sociales.

Le présent budget a été établi sur une base habituelle, avec cependant quelques ajustements suite à l'encaissement partiel, mais réel, d'un impôt sur la succession ainsi qu'une reprise sur le fonds de réserve constitué pour les variations des contributions cantonales (cohésion sociale, police et péréquation). D'éventuelles répercussions dues à la situation sanitaire actuelle (COVID-19) seront absorbées par les réserves constituées selon le préavis 03/2020 des comptes 2019 de CHF 214'000.-.

Votre Autorité exécutive poursuit les travaux nécessaires à l'entretien de notre patrimoine et à la bonne marche de notre Commune. Les détails de ceux-ci sont décrits dans les différentes rubriques s'y rapportant.

De plus, un changement de stratégie a été opéré avec des montants alloués :

- au « Plan énergie et climat communal (PECC) » (voir [www.vd.ch/pecc](http://www.vd.ch/pecc)),
- à la rubrique subventions sous le thème « écologie et familles »,
- à la sécurité routière.

Vous trouverez les détails y relatifs sous 1. Administration générale et 4. Travaux.

Le tableau ci-dessous montre les dépenses, amortissements, attributions aux fonds de réserve, recettes, et les imputations internes, soit en finalité un budget équilibré :

	Dépenses	Recettes
Compte de fonctionnement	4'668'600	4'578'600
Amortissements 2022		
• Patrimoine administratif	311'000	
Fonds de réserve		401'000
Imputations internes d'intérêts	80'000	80'000
Bénéfice / perte	0	0
	<b>5'059'600</b>	<b>5'059'600</b>

### Personnel communal fixe

Pour l'administration communale, il s'agit de notre greffière au taux de 70% et de la secrétaire adjointe au taux de 55% (EPT 1,25). Notre boursier est engagé sur la base d'un contrat spécifique. Ce poste est compté sur la base d'un EPT 0,5.

Nos employés communaux sont à 100% et 50% (EPT 1,5).

#### Répartition des charges des « employés »

	EPT*	Comptes concernés
Greffe – administration - bourse	1.75	110
Voirie – conciergerie - parcs	1.5	35, 430, 440, 450, 460, 580, 810

\*EPT = équivalent plein temps

### Commentaires concernant le budget de fonctionnement et le plan des dépenses d'investissements pour l'année 2022

Il s'agit d'un budget repris poste par poste, à savoir qu'il n'y a pas d'acquis et que toutes les dépenses ont été discutées et décidées spécifiquement, ceci dans le but de pouvoir allouer les ressources de la manière la plus efficace possible.

A noter que les tableaux ci-dessous sont indiqués soit comme « **Compte global** », soit comme « **Extrait de compte** » selon la précision voulue (mention en haut à gauche du tableau).

Le budget global établi à l'intention du Département de l'Intérieur est à votre disposition dans le document annexe, tout comme le catalogue des investissements 2022 à 2024.

## A) BUDGET DE FONCTIONNEMENT

### 1. ADMINISTRATION GENERALE

Ce compte global comprend les traitements et indemnités du Conseil communal, de la Municipalité et du personnel de l'administration, les frais de réceptions et manifestations ainsi que tous les frais de fonctionnement et de matériel de l'administration, tout comme notre participation aux frais de transports, à l'école de musique, dons et cotisations diverses.

Pour les traitements et indemnités des Autorités, le contenu du préavis 8/2016 reste valable jusqu'en 2026, à savoir aucun changement pour la législature en cours.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
1. ADMINISTRATION GENERALE	634'500	562'500	508'685

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
PECC	20'000	0	0
Dons, aides et subventions	50'000	18'000	9'434

Plan énergie et climat communal (PECC) : il s'agit d'un nouveau compte qui a été doté d'un montant de CHF 20'000.-. Une partie de cet investissement sera subventionné par le canton.

Ceci permet à notre Commune de pouvoir profiter du soutien cantonal aux Communes par diverses mesures, dont le Plan climat communal. « Le Plan climat vaudois de deuxième génération, impliquera plus largement la collectivité, les milieux économiques, le monde académique, les associations et les communes. Ce travail d'élaboration et d'implication, qui débutera avant la fin de la législature (cantonale) 2017-2022, permettra de sensibiliser les acteurs et les citoyens aux enjeux climatiques ainsi qu'à les impliquer dans les générations de Plans climat à venir » \*

\*texte du site vd.ch

Dons, aides et subventions : En plus de l'abonnement au journal Générations pour nos aînés dès 64 ans, qui a été souscrit dès 2021, un montant de CHF 30'000.- a été inscrit notamment pour les thèmes suivants (et qui peuvent être adaptés) :

- *Transports (p.ex. abonnement de train pour les étudiants)*
- *Garderie (p.ex. en cas d'impossibilité de trouver une place et selon dossier financier personnel)*

## 2. FINANCES

### 21 - IMPÔTS

La prévision des recettes fiscales a été basée sur les renseignements fournis par l'Administration Cantonale des Impôts (ACI), en tenant également compte des prévisions sur les acomptes en cours pour 2021, comparés à ceux de 2020 (source ACI au 30.9.2021) et de l'augmentation de la population.

La baisse des impôts (revenu, fortune, source) de 4,5%, soit de 68,5 à 64%, a également été prise en compte dans le présent budget.

L'augmentation prévue des habitants entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et 31 décembre 2022 est estimée à 13%. Ce chiffre est cependant à pondérer par rapport au frais liés à l'école, garderie et autres qui doivent être comptés lors de l'arrivée de jeunes parents.

Sur cette base, c'est une augmentation de CHF 62'000.- qui a été prise en compte sur les postes d'impôts sur le revenu, la fortune et la source.

Un encaissement partiel d'un impôt sur la succession nous permet le prélèvement sur le fonds de réserve y relatif pour un total de CHF 332'000.- et qui sert à alimenter et étoffer le budget de fonctionnement global.

Selon la Loi de l'Administration cantonale des impôts (ACI), le Canton perçoit, dès 2011, 50% des impôts conjoncturels, soit sur les droits de mutation, les impôts sur les successions / donations et sur les gains immobiliers, ceci dans le cadre de la péréquation.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
IMPÔTS	3'144'200	2'946'400	9'236'741

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
Impôts sur revenus, fortune, source	2'620'000 (base 64)	2'558'000 (base 68.5)	2'688'680 (base 68.5)
Mutations - Successions/donations - gains immobiliers	272'000	152'000	6'372'305
Autres impôts	280'200	264'400	235'203
Frais et autres	-28'000	-28'000	-59'447

## 22 - SERVICE FINANCIER

Les intérêts des emprunts (échéances fixes pour la plupart) sont en forte baisse suite aux reprises d'emprunts à des taux favorables.

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
Intérêts des emprunts	80'000	120'000	106'530

Avec le système péréquatif intercommunal, mis en place en 2011, les petites et moyennes communes ont vu leur participation augmenter fortement. La hausse des encaissements d'impôts induit une prévision en augmentation de notre part à la péréquation. Le fonds de réserve dédié permet d'équilibrer ce compte.

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
Fonds de péréquation			
- paiement	803'000	794'000	760'876
- retour	-269'000	-283'000	-318'612
- reprise fond de réserve péréquation	-23'000		
- solde décompte 2019			226'309
Total net	511'000	511'000	668'573

Le patrimoine financier est composé principalement des actions de la Romande Energie. Leur rendement est appréciable, mais s'agissant d'une valeur boursière, ce dernier est inscrit avec une prudence réaliste.

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
Revenus du patrimoine financier	35'000	35'000	37'295

### **3. DOMAINES – BATIMENTS**

#### 32 - FORÊTS

Un contrat de bail à ferme avec le Triage forestier de la Venoge nous permet d'avoir un compte très stable.

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
Prestations de service	5'000	5'000	6'950
Bail à ferme	14'500	14'500	13'801
Participation au Triage	27'000	27'000	26'259

Vente de bois	-5'000	-5'000	-4'065
<b>Coût global</b>	<b>41'500</b>	<b>41'500</b>	<b>42'945</b>

### 35 - BATIMENTS

Les montants affectés à l'entretien de nos divers bâtiments (grande salle, battoir, auberge communale, maison de commune, collège, bâtiment commercial et bibliothèque, 3 immeubles locatifs, bâtiment de voirie et les autres bâtiments) représentent un total de CHF 185'000.-, soit 1,8 % de la valeur ECA.

Le nouveau bâtiment locatif, « Moille-Sullaz 5 », a été intégré dans le présent budget.

Les travaux prévus sont les suivants :

- Grande salle : mises aux normes de sécurité
- Collège : réfection parquets et câblage informatique
- Maison de commune : modernisation éclairage
- Bâtiment commercial : réfection du couvert
- Immeubles : mise en gérance des 12 appartements

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
BATIMENTS	-46'800	-157'400	-3'314

### Récapitulation des charges et produits des bâtiments communaux :

<b>Extrait compte de</b>	<b>Total charges</b>	<b>Revenus/locations</b>	<b>Différence</b>
Gde salle/battoir	145'900	88'900	-57'000
Collège	104'700	169'500	64'800
Auberge communale	52'700	54'000	1'300
Maison de commune	60'200	45'000	-15'200
Bâtiment commercial	29'800	21'600	-8'200
Immeubles Lovettaz & Moille-Sullaz	129'200	236'000	106'800
Voerie	18'300	0	-18'300
Autres bâtiments	27'400	0	-27'400
<b>Totaux</b>	<b>568'200</b>	<b>615'000</b>	
		<b>Excédent de produits</b>	<b>46'800</b>

#### 4. TRAVAUX

##### 42 - SERVICE DE L'URBANISME

A ce poste sont budgétisées les études pour le SDNL et la révision du Plan d'affectation communal (anciennement PGA).

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
URBANISME	30'000	25'000	19'991

##### 43 - ROUTES

L'entretien courant est maintenu dans le présent budget. Les travaux spéciaux sont décrits ci-dessous.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
ROUTES	349'900	312'600	380'770

Dès 2020, une campagne de modernisation de l'éclairage public au Sodium, remplacé par du LED (avec possibilité de réduction d'intensité), a été mise en place. Elle se poursuivra jusqu'au remplacement complet de l'ancien système d'éclairage.

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
Achat matériel	32'000	15'000	10'738
Entretien routes	80'000	80'000	64'565
Entretien éclairage public	41'000	22'000	27'583

- *Achat matériel* : installation d'une borne électrique pour voitures et achat d'un radar pédagogique pour un coût de CHF 22'000.-.
- *Entretien routes* : sécurité routière pour des mesures ponctuelles, provisoires ou définitives là où cela s'avère nécessaire. Un montant global maximum de CHF 20'000.- a été attribué à ce poste.
- *Entretien éclairage public* : remplacement d'une armoire de distribution pour 14'000.-.

##### 44 - PARCS, PLACES DE SPORTS, CIMETIERE

Voici un récapitulatif des principaux travaux et entretiens à effectuer :

- 18'000 m2 de places de sports et parcs,
- 1'850 ml de bords de routes et trottoirs,

- la place du "Centre du village", la zone du parking du Grand Pré, les abords de la route cantonale et le rond-point,
- le contrôle « sécurité » et entretien des places de jeux,
- la taille des arbres d'ornement et l'entretien des plantations.

Ce compte prévoit un complément pour la place de skate de CHF 20'000.- ainsi qu'un ajustement pour l'entretien courant.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
PARCS, PLACES DE SPORTS, CIMETIERE	122'100	92'100	114'243

#### 45 - ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIE

Compte autofinancé via les taxes au sac et les taxes forfaitaires. La reprise de réserve de CHF 20'000.- a été inscrite à titre préventif et ne sera utilisée qu'en cas de dépassement des coûts par rapport aux recettes. En 2018, 2019 et 2020, cela n'a pas été nécessaire.

Une remise en état des places de containers est prévue avec une dotation de CHF 49'000.-, compensée par une reprise de réserve pour ce même montant. Ce poste n'influence dès lors par ce budget.

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
Ordures ménagères et déchetterie	194'200	137'000	136'438
Taxes au sac et forfaitaire et prélèvements/réserves	-191'000	-137'000	-120'008

#### 46 - RESEAU D'EGOUTS ET D'EPURATION

Compte autofinancé via les taxes y relatives (uniquement le réseau communal). Ce poste sera suivi de près, l'autofinancement n'étant actuellement pas atteint. Comme cela a été prévu dans les préavis y relatifs, les amortissements supplémentaires à hauteur de CHF 53'000.- ont été inscrits dans le présent compte.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
EPURATION – SIEBS	111'700	52'700	348'686

## 5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### 51 / 52 - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

La Commune de Sullens fait partie du groupement scolaire de la Chamberonne. La répartition du coût s'effectue de la manière suivante : 50 % habitants et 50 % au nombre d'élèves.

Au 31 août 2021, la commune de Sullens totalise 97 élèves en primaire et 36 en secondaire.

<b>Comptes globaux</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
51. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	290'700	256'700	251'620
52. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	170'200	147'200	138'834

### 58 - TEMPLES ET CULTES

Via ce compte nous subventionnons également d'autres paroisses régionales.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
TEMPLES ET CULTES	32'600	27'400	30'540

## 6. POLICE

### 61 - POLICE

Ce poste est en légère progression. Le fonds de réserve dédié permet d'équilibrer ce compte. Il comporte également les dépenses pour les patrouilleurs scolaires, l'ASP (Assistant de sécurité publique) et la location des macarons de parcage.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
POLICE	153'300	150'300	144'643

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
- Contribution cantonale	132'000	127'000	118'598
- Reprise fonds péréquation	-5'000		
Solde décompte 2019			15'974

## 7. SECURITE SOCIALE

### 71 – SERVICE SOCIAL COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL

Les prévisions pour la subvention communale relative à la prise en charge des enfants dans les structures d'accueil suivent celles de 2021, avec un nouvel ajustement à la baisse. La participation des parents étant basée sur les revenus, le solde non-couvert étant pris en charge par la Commune.

Il ne s'agit que d'une estimation, les décomptes 2021 n'étant établis qu'en 2022.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
SSCI	145'000	160'000	70'478

Occupation des diverses structures d'accueil :

Crèche-garderie :	13 enfants
UAPE :	1 enfant
APEMS :	30 enfants
AMF :	23 enfants

### 72 - PREVOYANCE SOCIALE

La prévision 2022 du Canton est en forte hausse par rapport aux comptes 2021. La participation à la cohésion sociale (anciennement « facture sociale ») suit la courbe d'encaissement des impôts. Le fonds de réserve dédié permet d'équilibrer ce compte.

La contribution à l'agence communale est en forte diminution au vu de la reprise partielle de ce poste par le Canton (report Commune-Canton).

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
Contribution cantonale	875'000	710'000	667'536
Reprise fonds péréquation	-165'000		
Solde décompte 2019			54'548
Contribution à l'agence communale	6'500	32'000	30'816

## 8. SERVICES INDUSTRIELS

### 81 - SERVICE DES EAUX

Compte autofinancé via les taxes y relatives. L'achat d'eau dépend grandement du maintien de la qualité de l'eau provenant des sources

et des pertes sur le réseau. Une réflexion globale et régionale est actuellement en cours pour un coût estimé à CHF 10'000.- pour 2022.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
SERVICE DES EAUX	1'600	1'000	85'198

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2022</b>	Budget 2021	Comptes 2020
Achat d'eau et d'électricité	92'000	87'000	88'622
Entretien réseau d'eau et station pompage	35'000	35'000	84'983
Amortissements	21'500	39'000	172'500
Taxes de raccordement	-40'000	-45'000	-98'492
Vente d'eau	-155'000	-150'000	-151'425

## Financement

Les travaux prévus dans le présent budget de fonctionnement seront financés par les liquidités courantes et ne nécessitent pas de recourir à un emprunt.

### B) PLAN DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2022-2024 (tableau ci-joint)

Ce tableau est informatif (ci-dessous les nouveaux projets pour 2022)

- Etude « Bouclage quartier Pâquis »
- Achat véhicule utilitaire communal
- Etude « Séparatif et sécurité routière Moille-Sullaz »
- Etude « Circulation routière village »
- Réfection route et conduite d'eau Route de la Grange-Neuve

Les amortissements obligatoires sur les crédits votés depuis 2002 représentent un montant de CHF 311'000.-.

## CONCLUSION

La Municipalité prie le Conseil communal de Sullens de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal, dans sa séance du 2 décembre 2021, après avoir :

- vu le préavis municipal n° 7/2021 du 8 novembre 2021

- entendu le rapport de la Commission des finances,
- considéré que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

## **DECIDE**

d'approuver le budget de fonctionnement pour l'année 2022 prévoyant :

aux dépenses : **CHF 5'059'600.-** et

aux recettes : **CHF 5'059'600.-**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La secrétaire

C. Gozel

N. Bégel

Responsables du préavis : M. Christian Gozel, en collaboration avec  
M. Yves Bourgeois, boursier.

Commission des finances : Mme Annette Corthay, M. Henri Martin,  
M. Nicolas Valet, M. Frank Dayen,  
M. Eric Dubauloz